

Plan stratégique

2025-2029

d'industriAll Europe Trade Union



 **industriAll**
EUROPEAN TRADE UNION

Plan stratégique 2025-2029

L'union des travailleurs pour un futur industriel

Représentant 7 millions de travailleurs¹, industriAll Europe rassemble des organisations affiliées dans toute l'Europe dans leur lutte pour des emplois durables bien rémunérés, avec de bonnes conditions de travail, pour des droits forts pour les travailleurs et pour la démocratie.

L'instabilité géopolitique et l'austérité, l'insécurité sur le marché du travail, la baisse du pouvoir d'achat, la mondialisation excessive et axée sur le marché, la hausse et la forte instabilité des prix de l'énergie, l'absence de stratégies industrielles et la vision à court-terme des entreprises multinationales ont entraîné le déclin de nos industries et des emplois de qualité² en Europe ainsi qu'une augmentation des inégalités et de la précarité, le retour du nationalisme et la menace de guerres commerciales.

La richesse créée se concentre de plus en plus dans un nombre de mains toujours plus restreint, avec une moindre distribution des gains et des investissements en Europe par les entreprises européennes. Le retard du secteur privé en matière d'investissements est un frein pour l'Europe.

Les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient, l'instabilité croissante en Méditerranée, les postures impérialistes au niveau mondial et les turbulences géopolitiques ont également remis la sécurité et la défense, tant sur le plan de la production militaire que sur le plan énergétique, tout en haut de l'agenda européen. La dépendance excessive vis-à-vis des chaînes d'approvisionnement mondiales et le manque de souveraineté industrielle en Europe ont rendu nos économies de plus en plus vulnérables aux chocs extérieurs. Tout cela, avec l'incapacité de l'Union européenne à agir d'une manière unifiée, a porté préjudice aux citoyens européens, sapé leur confiance dans la capacité du projet européen à générer de la prospérité pour tous et créé un terrain propice à l'extrême droite.

Il est urgent d'agir. Des circonstances exceptionnelles exigent des mesures et des solutions rapides, innovantes et proactives. Il est impossible de créer des emplois de qualité et de renforcer les droits des travailleurs de l'industrie dans une Europe désindustrialisée, néolibérale qui n'a pas de stratégie sur les secteurs dits vitaux. La prochaine mandature sera donc cruciale pour la sauvegarde, la reconstruction et le développement futur de notre tissu industriel ainsi que pour le renforcement de notre souveraineté industrielle et de notre base de recherche et de développement afin de conserver et d'acquérir un leadership technologique dans la transition. Des investissements privés et publics considérables sont nécessaires pour transformer et construire des industries durables et résilientes, basées sur des emplois de qualité ainsi qu'un dialogue social et des négociations collectives forts. Seules des industries durables offrant des emplois de qualité avec des conditions de travail négociées et un haut niveau de protection sociale, nous permettront de garantir la prospérité pour tous,

¹ Par travailleurs, on entend les travailleuses et les travailleurs.

² <https://news.industriall-europe.eu/Article/1123>

avec le soutien de politiques publiques fortes. Alors que les gouvernements du monde entier accélèrent leur planification industrielle et énergétique, l'Europe risque de payer le prix fort de son inaction, et il est nécessaire de trouver une dynamique en faveur d'une politique industrielle et commerciale européenne coordonnée et proactive. Nous demandons qu'elle repose sur une base sociale solide et durable grâce au renforcement et à l'application des droits des travailleurs et des droits sociaux. La transition doit être négociée avec les travailleurs.

C'est l'antidote dont l'Europe a besoin pour résoudre de toute urgence l'insécurité économique et sociale qui se cache derrière la crainte croissante d'un déclassement social parmi les travailleurs de l'industrie. Nous ne voulons plus les mêmes politiques vouées à l'échec. C'est aussi le moyen de garder le cap sur notre devoir collectif envers les générations futures en termes de limites planétaires et de neutralité climatique d'ici 2050.

La solidarité est notre force, et nous nous opposons aux discours toxiques et à ceux qui visent à monter les travailleurs et leurs communautés les uns contre les autres. Les forces démocratiques doivent tenir compte des préoccupations des travailleurs pour regagner leur confiance. L'extrême droite propose des solutions en apparence simples à des problèmes complexes. Nous avons besoin de mesures ambitieuses et urgentes à la hauteur des défis complexes auxquels nous faisons face. Nous devons donner aux travailleurs plus de contrôle sur leurs vies en les encourageant avec succès à s'organiser au sein d'un syndicat et à défendre leurs droits et de bonnes conditions de travail. Nous avons besoin d'une base forte, démocratique et active sur le lieu de travail afin d'accroître notre pouvoir syndical, de renforcer les droits des travailleurs, de conclure de meilleures conventions collectives, d'augmenter le taux de couverture des conventions collectives et de défendre efficacement les questions syndicales sur la scène politique.

La paix est une condition préalable au plein exercice des droits humains et à la stabilité des démocraties. Sans justice sociale et économique, il ne peut y avoir ni paix ni sécurité.

La démocratie, les syndicats et les droits des travailleurs sont indissociables. Alors que les tentatives de certains gouvernements et de certaines entreprises de détruire les piliers fondamentaux de la démocratie, tels que le droit de grève et le droit de manifester se multiplient, nous continuerons de nous battre pour nos droits fondamentaux. Aucun droit ne doit être considéré comme acquis. Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces pour défendre nos droits durement acquis et obtenir des droits plus nombreux et plus forts. Le renouvellement et l'autonomie des syndicats doit être notre objectif principal. Les travailleurs en tireront des bénéfices s'agissant de relever les plus grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées et de participer à la prise de décision. C'est ainsi que nous pourrons défendre la démocratie sur le lieu de travail et dans nos sociétés.

Pour la période 2025-2029, les activités d'industriAll Europe seront concentrées sur quatre grandes priorités :

- Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour des emplois industriels solides et durables en Europe
- Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour des salaires équitables et de meilleures conditions de travail

- Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour la paix et la solidarité
- Unir pour un nouvel agenda syndical commun

1. Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour des emplois industriels solides et durables en Europe

La prospérité européenne repose sur notre base manufacturière qui maintient et crée des emplois directs et indirects. La menace de désindustrialisation qui pèse aujourd'hui sur de nombreux secteurs et régions d'Europe crée d'énormes incertitudes pour l'avenir des travailleurs et des bassins d'emplois dans un contexte de prix élevés de l'énergie et de la nécessité d'avoir accès à une énergie propre, abondante, pérenne et abordable. Face au risque de désindustrialisation et à la persistance de la crise du coût de la vie, les travailleurs de l'industrie craignent un déclassement social et une détérioration des conditions de travail et des droits durement acquis.

Cette situation est aggravée par l'ampleur des mutations industrielles en cours, sous l'effet de la décarbonation et des développements technologiques sur un marché mondial très concurrentiel. La double transition est incompatible avec les politiques d'austérité.

Nombre de nos industries sont confrontées à des défis de transformation considérables, qui ne sont plus des prédictions pour l'avenir, mais la réalité d'aujourd'hui. Afin de relever ces défis au niveau du groupe, de l'entreprise et de l'usine et de réagir aux plans de restructuration, de licenciements et de délocalisation de la production, des actions et des stratégies plus efficaces et plus concrètes sont nécessaires.

La vulnérabilité de l'Europe aux chocs extérieurs a montré les limites des politiques de laissez-faire et d'austérité et le manque de coordination. Il est donc essentiel de renforcer la résilience de l'Europe en garantissant collectivement un accès à une énergie (s'il le faut en sortant l'électricité du marché européen), des matières premières, des biens et des composants clés fiables et abordables tout en encourageant la recherche et l'innovation, la circularité, en réalisant des économies d'énergie et en limitant l'utilisation des ressources naturelles. L'idée selon laquelle le marché peut à lui seul répondre aux besoins d'industries durables et résilientes a fait son temps. Alors que le respect des objectifs climatiques est une priorité politique et sociétale, c'est aux décideurs politiques qu'il incombe de mettre en place le cadre politique et les outils nécessaires pour permettre une transition ordonnée et juste, avec l'implication des travailleurs et la sécurité sociale au cœur du processus. L'heure est au courage politique et industriel et pas aux artifices politiques. Pour établir un plan européen commun sur l'énergie et l'industrie, l'Europe ne peut plus se permettre un retour aux politiques d'austérité, ni des initiatives non coordonnées entre les gouvernements nationaux, ou des politiques industrielles uniquement basées sur la marge de manœuvre budgétaire nationale pour investir. Il est nécessaire de tirer les leçons de la pandémie en matière de dépenses communes, d'investissements et de garanties de l'emploi.

Après des années d'action collective, industriAll Europe a réussi à remettre la politique industrielle à l'ordre du jour européen, il s'agit maintenant de répondre à nos attentes élevées. Un plan industriel européen proactif et solide avec une stratégie industrielle globale doit être au cœur du plan économique de l'Europe. L'objectif c'est la décarbonation en se basant sur le pacte vert. Il n'y a pas de scenario « business as usual » pour l'industrie européenne. Nous

devons résister aux tentations du court-termisme et défendre une vision et une durabilité à long terme. Nous devons promouvoir et défendre les intérêts des salariés, leurs emplois, salaires et conditions de travail tout en gardant à l'esprit que la protection climatique et environnementale est également essentielle. Les actions doivent être socialement acceptables, économiquement durables et ne doivent laisser personne sur le carreau. Nous avons besoin de toute urgence de politiques d'investissement et d'innovation ambitieuses et cohérentes pour soutenir la planification stratégique des activités et produits industriels, en tenant compte de l'ensemble de la chaîne de valeur industrielle. Ce plan industriel doit créer les conditions nécessaires pour que notre fondement économique, les industries à forte intensité énergétique, reste, croisse, se relocalise et se développe sur le territoire européen. Nous avons besoin d'alliances industrielles et de pôles industriels dans lesquels l'Europe dispose d'un grand savoir-faire, afin de garantir le leadership industriel et l'excellence en matière de RDI, notamment en continuant de développer des « projets importants d'intérêt européen commun ». Les objectifs de cohésion régionale doivent garantir qu'aucune région ou bassin d'emploi ne soient négligés et que la demande interne soit alimentée.

La politique industrielle et le travail sectoriel d'industriAll Europe doivent être alignés sur une politique d'entreprise européenne efficace et proactive. Si les syndicats n'ont pas de base dans les entreprises et ne sont pas en mesure de développer et d'appliquer nos stratégies à un niveau décisionnel, nous limitons notre capacité à façonner les propositions de transformation des entreprises en faveur de nos membres, et notre influence restera inappropriée. Il est impératif qu'industriAll Europe concentre son énergie et ses efforts sur le développement de stratégies et de politiques visant à influencer et à façonner les décisions stratégiques et concrètes des entreprises, qui ont des répercussions sur nos membres.

Une politique industrielle européenne aussi ambitieuse ne peut se faire au rabais. Des plans d'investissement sérieux doivent prévoir à la fois des investissements privés et publics suffisants. Les investissements dans l'économie, tant au niveau national qu'européen, doivent être synonymes de progrès social et d'emplois de qualité, grâce à des conditionnalités sociales strictes et contraignantes. Les fonds publics doivent favoriser la convergence vers le haut et la cohésion sociale entre les régions d'Europe, afin d'éviter une fragmentation de l'UE et de garantir la convergence et qu'aucune région ne reste sur le carreau.

Le succès industriel de l'Europe a reposé et reposera d'abord sur ses travailleurs bien formés et hautement qualifiés avec de bonnes conditions de travail et des relations sociales solides. Cela nous donne un avantage dans la transition écologique. Par conséquent, investir dans le perfectionnement et le développement des compétences et dans la veille des compétences doit rester au cœur de la stratégie industrielle européenne. Cela profite non seulement aux travailleurs, mais aussi aux employeurs qui ont un intérêt évident et une responsabilité lorsqu'il s'agit d'investir dans leur main-d'œuvre et d'offrir des possibilités de formation de qualité. Comme l'indique la stratégie européenne en matière de compétences, cela doit être soutenu par des stratégies et des investissements européens et nationaux dans le domaine des compétences.

Dans le contexte industriel volatil actuel, la question de la compétitivité domine le débat public. Nous défendrons une voie vers le progrès social, des emplois de qualité, le plein emploi, le partage des richesses, des investissements dans l'innovation, l'éducation et la formation, et nous nous opposerons fermement à la réduction des coûts, au dumping social et à un

nivellement par le bas des salaires et des conditions de travail. Alors que nous reconnaissions la nécessité de garantir une autonomie industrielle, les politiques industrielles européennes ne doivent pas répondre à une seule logique de rentabilité mais reposer sur des critères solides d'intérêt général, de durabilité (ESG) et de qualité. Les syndicats doivent jouer un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques industrielles, ainsi que dans le contrôle des aides publiques. IndustriAll Europe s'efforcera de travailler avec ses homologues employeurs pour y parvenir.

Pour ce faire,

- i. Nous réclamerons la mise en œuvre d'une politique industrielle européenne inclusive, durable et résiliente, qui renforce l'autonomie stratégique de l'Europe, respecte un commerce international équitable et durable, favorise le progrès social dans les différentes régions d'Europe. Ce plan industriel devrait empêcher la concurrence déloyale entre les régions pour attirer les investissements pour créer des emplois de qualité, pour lutter contre la désindustrialisation et encourager la relocalisation des filières manufacturières et des productions critiques tout en veillant à ce que tous les fonds publics soient assortis d'obligations contraignantes en matière de justice sociale. En outre, des plans de reconversion industrielle et de transition écologique doivent être partagés, négociés et poursuivis dans un délai raisonnable pour assurer une réponse appropriée des territoires et la reconversion des travailleurs.
- ii. Nous développerons des stratégies syndicales européennes proactives et efficaces et une politique d'entreprise qui complète la politique industrielle et le niveau de l'entreprise
- iii. Nous réclamerons un plan européen d'investissement industriel d'envergure pour les chaînes de valeur des technologies propres, doté de principes de solidarité, ainsi qu'un plan pour des emplois de qualité pour chaque région. Ce plan doit inclure un Fonds pour une transition juste renforcé et complet, afin de soutenir toutes les régions et tous les secteurs concernés. Les conditionnalités sociales, soutenues par des relations sociales fortes et stables, doivent garantir que l'aide fournie par les outils politiques, les aides d'Etat ou les fonds de l'UE se traduise par des emplois de qualité en Europe.
- iv. Nous œuvrerons pour que les politiques macroéconomiques soient cohérentes avec nos objectifs de politique industrielle et de transition juste. Nous nous opposerons au retour des politiques d'austérité et nous nous battrons pour un cadre de gouvernance économique qui permette des investissements publics à grande échelle pour la transition écologique et numérique et pour une transition juste pour tous. La marge de manœuvre budgétaire de l'Europe est également essentielle pour mobiliser les investissements privés qui sont un élément majeur pour atteindre les objectifs de décarbonation. Nous réclamerons un instrument européen commun de financement et des politiques monétaires qui soutiennent les investissements.
- v. Nous militerons, au-delà de l'urgence énergétique, pour une révision de la politique énergétique de l'UE qui garantisse un approvisionnement stable et abondant en électricité et en gaz bas carbone et abordables pour un avenir durable, notamment par la création d'une agence européenne de l'énergie et une politique d'achat commune. L'énergie ne peut pas être gérée uniquement par le marché. Le système doit être réglementé et organisé de manière adéquate afin de garantir un approvisionnement sûr et abordable en énergie bas carbone pour tous, en tant que bien commun. Nous devons œuvrer à réformer le mécanisme de formation des prix du marché de gros. Les spéculations et la réalisation de profits sur les biens de première nécessité doivent être

dénoncées et empêchées par un contrôle des prix, et nous devons continuer de lutter contre les mesures de libéralisation des biens et services de première nécessité. Les gouvernements nationaux doivent être responsables de leurs propres réseaux. Les infrastructures énergétiques européennes doivent être mises en place de manière coordonnée rapidement pour répondre à la demande de sécurité de l'approvisionnement, en assurant la fiabilité du réseau et la stabilité des prix. Nous réclamons une stratégie globale en matière de capture et stockage du carbone/d'utilisation du carbone capté.

- vi. Nous nous opposerons aux stratégies d'entreprise purement actionnaires, qui conduisent à la désindustrialisation de l'Europe en développant des alternatives industrielles unies par le biais d'une coordination syndicale forte et démocratique dans les entreprises multinationales et du renforcement des comités d'entreprise européens en garantissant que les travailleurs aient davantage voix au chapitre dans la prise de décision des entreprises et que les profits soient réinvestis dans la recherche et le développement, la formation et dans des transitions justes.
- vii. Nous lutterons contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux (à l'intérieur et en dehors de l'Europe) et nous réclamerons un système fiscal progressif équitable, y compris la taxation des profits exceptionnels, l'introduction d'un impôt (minimum) ambitieux sur les sociétés et un partage plus juste de la richesse dans son ensemble (notamment par des mécanismes de protection sociale dotés de ressources suffisantes). La concurrence fiscale en Europe est ruineuse. L'augmentation des inégalités déchire le tissu social de nos sociétés.
- viii. Nous continuerons de travailler sur une réforme progressive du droit de la concurrence et de la révision du régime des aides d'Etat, qui doit être assorti de conditionnalités sociales et environnementales permettant à tous les Etats membres d'investir dans la transformation allant de pair avec des emplois de qualité et d'éviter la fragmentation et les distorsions du marché.
- ix. Nous réclamerons des conditions de concurrence équitables basées sur un commerce équitable réglementé et exempt d'exploitation. Nous continuerons d'œuvrer pour une réglementation multilatérale du commerce international ; et dans le contexte d'impératifs géostratégiques pour des accords de libre-échange, nous réclamons l'application et le respect universel des droits des travailleurs et des normes environnementales. Nous militurons pour remédier aux surcapacités et aux pratiques déloyales par l'utilisation d'instruments de défense commerciale, y compris les quotas. Afin d'assurer la cohérence avec les ambitions politiques de l'UE, nous demandons l'extension du champ d'application du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) afin d'empêcher la fuite de carbone et la délocalisation des activités de fabrication en aval des chaînes d'approvisionnement en dehors de l'UE. Nous demandons également l'application effective du règlement sur les subventions étrangères, qui est important pour lutter contre les effets de distorsion de concurrence que les subventions étrangères ont sur le marché de l'UE et qui sont préjudiciables aux industries européennes.
- x. Nous examinerons et remettrons en question en permanence les conséquences sur la quantité et la qualité des emplois dans nos industries. Nous défendrons et encouragerons des conditions de travail de qualité et des environnements de travail sûrs et sains, nous mettrons l'accent sur la santé au travail et la prévention des risques professionnels, et nous tenterons de réduire les accidents du travail, notamment par l'implication des travailleurs, les négociations collectives, la formation et l'application

effective de la législation existante en matière de santé et sécurité au travail, et la meilleure inclusion des risques psychosociaux y compris par une directive spécifique sur la prévention de ces risques au travail. Nous promouvrons une approche progressive et inclusive pour les travailleurs seniors. Dans le cadre des transitions, de nombreux emplois seront amenés à évoluer ou changer, mais les travailleurs expérimentés sont également un atout. Grâce à une employabilité durable, une bonne qualité d'emploi devrait également être garantie pour l'ensemble de ce groupe.

- xii. Nous continuerons à nous concentrer sur les objectifs fixés en matière de neutralité carbone d'ici à 2050, la réalisation de l'objectif « zéro déchet » et la mise en place d'une économie circulaire, et nous continuerons de nous mobiliser en faveur d'un cadre global pour une transition juste qui s'inscrit dans des politiques climatiques et industrielles de l'UE et qui soit centré sur le dialogue social et les emplois de qualité. A cette fin :
 - a. Nous continuerons de nous battre pour un cadre législatif pour l'anticipation et la gestion du changement avec cet objectif de maintenir la sécurité de l'emploi et de créer des emplois de qualité sur la base du dialogue social et d'une gouvernance commune.
 - b. Nous façonnons et mettrons en œuvre activement l'observatoire de l'UE pour une transition juste et nous réclamerons la création d'observatoires nationaux.
 - c. Nous contrôlerons les conséquences des initiatives européennes sur les travailleurs au niveau mondial, en étroite coopération avec IndustriALL Global Union.
- xiii. Nous coopérerons en cas de restructuration afin d'éviter les licenciements secs et la perte de capacités industrielles, notamment en créant un programme SURE 2.0 pour gérer les restructurations, y compris des conditions contraignantes en matière de développement et de perfectionnement des compétences et la validation des compétences, afin d'aider l'industrie et la main-d'œuvre touchées par les nombreuses crises. Nous garantissons des solutions négociées pour tous les sites et tous les travailleurs. Nous dénoncerons les programmes de réduction des coûts menés par les actionnaires qui intensifient la pression sur les salaires et les conditions de travail. Nous exigerons des règles de récupération des subventions publiques en cas de délocalisations.
- xiv. Nous continuerons de traiter la question des pénuries de main-d'œuvre et de compétences qui risquent d'entraver une transformation équitable, avec de graves conséquences pour les travailleurs, les entreprises et la société dans son ensemble. Nous nous mobiliserons en faveur de stratégies globales en matière d'éducation et de compétences (y compris la validation des compétences), conformément aux plans industriels, afin de faciliter les transitions entre emplois et de garantir des futures possibilités d'emploi dans tous les Etats membres. De même, nous devons veiller à ce que le droit à la formation soit garanti pour tous, en supprimant les mesures financières dissuasives et les obstacles à son accès. Les compétences doivent être dûment reconnues par des procédures de validation, si possible également au niveau européen. Nous militerons pour des politiques migratoires équitables et une égalité de traitement pour les travailleurs migrants. Nous développerons des stratégies pour gérer le changement démographique, y compris pour ceux qui souhaitent travailler plus longtemps en bonne santé, et les jeunes souhaitant entrer sur le marché du travail.
- xv. Nous garantissons l'égalité et la non-discrimination fondée sur le sexe ou le genre, la grossesse, la naissance d'un enfant, la parentalité ou les obligations familiales, y compris la formation à l'égalité dans la vie professionnelle. Les femmes étant sous-

représentées et sous-payées dans les professions techniques et les domaines des STIM, il convient de promouvoir leurs opportunités professionnelles et d'améliorer leurs conditions de travail et leurs chances de promotion.

- xv. Alors que la numérisation s'accélère, nous continuerons d'explorer le potentiel des technologies numériques pour soutenir la transition vers une industrie pérenne, intelligente, propre et innovante, qui crée de la valeur ajoutée pour une société équitable et inclusive. La concurrence mondiale pour la maîtrise de l'intelligence artificielle est l'une des plus graves lacunes de l'Europe en matière d'investissement. Le règlement sur l'IA est une première étape pour garantir une IA digne de confiance. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour empêcher une nouvelle fracture numérique en termes d'investissements et de conditions de travail. Le déploiement des technologies numériques doit se faire selon les principes de l'industrie 5.0. Un plus grand contrôle démocratique et public des big data, y compris des données à caractère personnel, est nécessaire, de même que la participation des syndicats dans leur supervision et contrôle. La transition numérique doit être négociée collectivement.
- xvi. Nous réclamerons des mesures pour remédier aux pénuries d'approvisionnement en composants et matériaux clés, en veillant à une utilisation efficace des ressources. Il faut s'assurer qu'à l'avenir, aucune dépendance unilatérale vis-à-vis de tiers ne se crée, ce qui mettrait en danger la production industrielle et l'approvisionnement des personnes en biens essentiels en Europe, y compris l'approvisionnement médical. La situation actuelle a mis en évidence la nécessité d'une indépendance stratégique européenne dans les industries clés, notamment en termes d'investissements en R&D, ainsi que la nécessité d'avoir des politiques fortes sur les activités minières et énergétiques essentielles et de promouvoir l'économie circulaire. Il convient de privilégier les acteurs industriels ayant leurs chaînes de valeur en Europe pour soutenir des emplois industriels de qualité. Nous contrôlerons activement la mise en œuvre de la législation sur les matières premières critiques et de la législation sur les puces électroniques et encouragerons l'implication des syndicats dans celle-ci, de manière à ce que ces législations garantissent des emplois industriels de qualité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et empêchent les pratiques néocoloniales. Nous soutenons également une législation porteuse d'avenir sur les médicaments critiques qui vise à garantir la sécurité pharmaceutique. Nous demanderons la création d'une agence des matières premières, avec la participation des syndicats. En vue d'une future réglementation des produits chimiques, la sécurité d'approvisionnement des produits chimiques et autres matières premières critiques doit être garantie.
- xvii. Nous tirerons parti de la directive sur l'obligation de publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, et coopérerons mieux pour renforcer le contrôle des engagements sociaux et environnementaux des entreprises et garantir une conduite plus responsable des entreprises et une concurrence équitable, conjointement avec IndustriALL Global. Alors que les employeurs poursuivent activement leur programme de déréglementation, nous continuerons à œuvrer pour l'adoption rapide des normes européennes d'information en matière de durabilité, et nous nous opposerons à toute tentative des employeurs de réduire leur obligation d'information. C'est également une occasion de renforcer et d'améliorer le dialogue social et la participation des travailleurs, qui doit être saisie.
- xviii. Nous développerons une stratégie syndicale proactive afin de garantir la mise en œuvre efficace de la directive européenne sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et nous coopérerons étroitement sur les cas actuels liés à la mise

en œuvre de la législation nationale. Une réglementation à l'échelle européenne devrait fixer une norme minimale commune, mais aucun pays ne devrait être empêché de prendre des mesures plus ambitieuses notamment en appliquant les recommandations beaucoup plus strictes du guide de l'OCDE sur le devoir de vigilance. Nous nous engageons à trouver une solution pour que les entreprises ne se contentent pas de respecter les normes fondamentales du travail de l'OIT et les normes environnementales, mais qu'elles les promeuvent et les appliquent de manière proactive dans l'ensemble de la chaîne de valeur. IndustriAll Europe et IndustriALL Global Union continueront de travailler ensemble pour définir des critères communs de contrôle. Les deux organisations devraient également coopérer avec les syndicats des pays où se trouve le siège de l'entreprise, lorsqu'il s'agit de traiter les plaintes pour violation du devoir de vigilance en matière de droits humains.

xix. Nous coopérerons avec IndustriALL Global Union pour contrer la résistance des employeurs à une plus grande transparence et responsabilité concernant leur comportement en matière des droits humains et de l'environnement, notamment en promouvant un traité contraignant de l'ONU sur les entreprises et les droits humains.

2. Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour des salaires équitables et de meilleures conditions de travail

Face au risque que les entreprises multinationales utilisent la transition et les crises successives pour diviser les travailleurs, les syndicats doivent renforcer leur coordination sur la démocratie au travail et les stratégies de coordination collective pour renforcer leur pouvoir. Même si la hausse de l'inflation s'est ralentie, le niveau des prix reste très élevé, ce qui signifie que les conditions de vie des travailleurs continuent d'être sous pression. En effet, les augmentations de salaire restent inférieures à celles des prix, et la part des salaires continue de baisser. Pourtant, les bénéfices de certaines entreprises ne cessent d'atteindre des niveaux records tandis que d'autres se trouvent confrontées à des problématiques financières fortes en partie en raison des prix de l'énergie, et la richesse se concentre de plus en plus entre quelques mains, ce qui contribue à creuser les inégalités. C'est une situation que nous ne pouvons et voulons pas accepter. Les travailleurs doivent être rémunérés équitablement pour leur travail. En outre, sans une compensation équitable et une augmentation des salaires réels, la consommation ne repartira pas durablement en soutenant la demande interne, ce qui retardera encore la croissance économique. La faible demande est actuellement le principal frein à la production industrielle en Europe.

Les négociations collectives et le dialogue social restent les moyens les plus efficaces pour garantir des bons salaires et améliorer les conditions de travail. Cependant, dans le cadre des mesures d'austérité, les structures de négociations collectives et de dialogue social ont été démantelées dans de nombreux pays européens, ce qui a eu pour effet de renforcer l'insécurité économique et sociale. Non seulement les employeurs exercent des pressions pour affaiblir nos revendications, mais les droits syndicaux fondamentaux, tels que le droit de grève, sont de plus en plus souvent pris pour cible dans de nombreux pays. Seuls des syndicats forts et démocratiques, avec un taux de syndicalisation élevé et une base de membre active sur le terrain, une organisation sectorielle forte et une coopération transnationale effective permettront de résister à ces attaques et de renforcer les syndicats dans leur rôle de défenseurs des droits démocratiques. Les mesures prises ces dernières années par les décideurs politiques de l'UE pour reconnaître la valeur ajoutée des négociations collectives et du dialogue social pour la stabilité économique, le pouvoir d'achat des travailleurs et la société dans son ensemble étaient un bon départ. Cependant, face au virage à droite et aux appels de plus en plus insistantes à l'austérité, nous devrons nous battre encore plus ardemment pour traduire ces évolutions positives en mesures concrètes. La voix des employeurs réclamant un programme de déréglementation se faisant de plus en plus forte, nous devons nous mobiliser pour repousser de nouvelles attaques contre les droits des travailleurs et des syndicats.

L'austérité s'est déjà avérée être la recette de la récession, de l'insuffisance des investissements, de la stagnation des salaires et de l'inégalité. Les nouvelles règles budgétaires risquent d'entraîner un retour à cette stratégie qui a échoué et qui a conduit à l'insécurité économique et sociale et à la désindustrialisation et qui a favorisé la montée des partis antidémocratiques et de l'extrême droite. Les mesures d'austérité vont à l'encontre

d'une transition équitable et empêchent des investissements indispensables dans l'éducation, les services sociaux, la sécurité sociale et la santé publique. Elles ne permettent pas non plus de faire de l'Europe un leader mondial compétitif. Elles affaibliront également la capacité de l'Union européenne à concrétiser les promesses faites dans le cadre du socle européen pour les droits sociaux. Nous continuerons à insister sur le fait qu'il existe une alternative : une voie directe vers la compétitivité avec des investissements et dans le respect des droits des travailleurs.

La numérisation n'est pas en soi positive ou négative pour les travailleurs. Pour les travailleurs, tout dépend de la manière dont elle est conçue et appliquée aux différents niveaux : du cadre juridique à la réglementation en passant par des mesures sur mesure, notamment au niveau des secteurs et de l'entreprise par les partenaires sociaux dans le cadre du dialogue social et des négociations collectives. L'IA est un élément perturbateur qui change la donne et offre des possibilités considérables, mais qui a également des conséquences massives pour les travailleurs, notamment en termes de surveillance et de contrôle par l'employeur, si elle n'est pas réglementée. Le risque que les droits au travail soient à la traîne par rapport au rythme de l'innovation peut être évité par une réglementation appropriée et évolutive à mettre en place le plus rapidement possible. L'IA doit créer des opportunités pour tous. Le monde du travail ne doit pas être un simple terrain d'expérimentation pour l'IA. Le progrès technologique doit aller de pair avec le progrès social et notamment le partage de la richesse créée. L'éthique et le principe du contrôle par l'homme doivent être notre boussole dans le déploiement de l'IA.

- i. Nous continuerons à défendre l'autonomie des partenaires sociaux et à aider nos organisations affiliées à élargir la marge de négociation et à augmenter le taux de couverture des conventions collectives. Nous ramènerons également les négociations collectives au niveau sectoriel et conclurons de nouvelles conventions collectives, en accordant une attention particulière aux emplois dans les nouvelles industries émergentes et à l'organisation collective du monde du travail en mutation.
- ii. Nous nous mobiliserons pour obtenir une hausse des salaires réels afin que les travailleurs reçoivent leur juste part de la richesse qu'ils ont contribué à créer. IndustriAll Europe et ses organisations affiliées doivent continuer de réclamer un partage équitable de la richesse dans nos sociétés entre les actionnaires, les investissements, les travailleurs et les recapitalisations d'entreprises. Nous nous opposerons à l'émission d'actions gratuites aux actionnaires, qui sont un transfert de la richesse produite par les travailleurs vers les actionnaires et échappent à la redistribution. La distribution de dividendes doit être soumise à des conditions et à un contrôle, notamment par une plus grande transparence des marges bénéficiaires, de manière à garantir que l'investissement productif est encouragé.
- iii. Nous veillerons à ce que tous les travailleurs soient couverts par une convention collective conduisant à des salaires et conditions de travail décents. Nous renforcerons les systèmes de négociations collectives et nous les rétablirons là où ils ont été démantelés. Le cas échéant, nous demanderons aux gouvernements nationaux par le biais d'un processus de dialogue social réel et significatif de mettre en place des plans nationaux visant à renforcer les systèmes nationaux respectifs, comme prévu par la directive de l'UE relative aux salaires minimums adéquats.

- iv. Nous tirerons parti de la directive sur la transparence des rémunérations pour réduire l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et renforcer notre coordination pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles sur le lieu de travail et en dehors, en prenant des mesures spécifiques pour prévenir le harcèlement sexuel, sexiste et fondé sur le genre sur le lieu de travail. Nous plaiderons en faveur de mesures législatives, y compris la mise en œuvre effective de la nouvelle directive sur la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences domestiques. Nous veillerons à ce que le dialogue social et la négociation collective jouent un rôle important.
- v. Nous promouvrons la convergence vers le haut entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest et entre les centres et les périphéries. Nous militerons pour un partage équitable de la richesse et nous traiterons la question de la fuite des bénéfices, notamment dans les pays d'Europe centrale et de l'Est, qui se traduit par un manque d'investissement, bloque les efforts de décarbonation, contribue à la désindustrialisation et favorise la fuite des cerveaux. Il convient de s'assurer que les entreprises multinationales réinvestissent leurs bénéfices, notamment dans la main-d'œuvre locale et le développement socio-économique des régions périphériques de l'Europe où sont implantés les sites de production.
- vi. Nous nous opposerons activement à toute attaque contre le droit à la négociation collective, contre le droit à l'organisation collective, de grève et contre tout autre droit syndical et liberté syndicale. Nous ferons pression sur l'UE pour qu'elle condamne les violations des droits syndicaux et la criminisation des syndicats. Nous renforcerons notre réseau syndical solidaire afin de défendre l'exercice des droits syndicaux de l'ensemble des travailleurs.
- vii. Concernant la gouvernance macroéconomique, nous appellerons les Etats membres à conserver la capacité d'investir dans les services sociaux, les soins de santé, les services publics et les services universels (par ex. l'énergie) et dans des politiques du marché du travail pérennes, en tenant compte du fait que des investissements et des réformes bien conçus dans le domaine social favorisent la croissance et, en fin de compte, améliorent la viabilité de la dette des pays. Il convient de s'appuyer sur les expériences positives du soutien apporté à l'économie pendant la pandémie, par les plans nationaux pour la reprise et la résilience.
- viii. Nous nous concentrerons sur les besoins des générations futures et nous veillerons à ce que les emplois industriels soient attrayants pour les jeunes générations et offrent de réelles perspectives de carrière, et nous encouragerons des stages, des apprentissages et un enseignement de qualité afin de lutter contre l'exclusion sociale chez les jeunes. Avec un taux de chômage des jeunes pouvant atteindre 25 % dans certains pays, l'Europe ne peut pas se permettre d'abandonner une autre génération.
- ix. Nous lutterons pour des emplois décents pour tous et contre la précarité de l'emploi, tout en respectant les formes volontaires de travail à temps partiel et de flexibilité. Nous serons particulièrement attentifs aux besoins des jeunes générations et encouragerons les emplois de qualité pour les jeunes. Nous défendrons des politiques du temps de travail qui permettent aux travailleurs de partir à la retraite en bonne santé, qui créent et redistribuent les emplois et qui améliorent la santé et la sécurité au travail et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
- x. Nous œuvrerons, y compris par les négociations collectives, pour des lieux de travail inclusifs garantissant une égalité de traitement et offrant des opportunités pour tous, indépendamment du sexe, de l'identité et de l'expression du genre, de l'orientation sexuelle, du handicap, de l'âge, de la race et de l'origine ethnique, de la nationalité, de

- la langue, de la religion, de l'activité politique ou syndicale, des capacités d'apprentissage, des handicaps physiques, ou d'autres caractéristiques personnelles.
- xi. Nous dénoncerons et combattrons le dumping social sur les emplois et les conditions de travail et de vie des travailleurs, en accordant une attention particulière aux travailleurs détachés et intérimaires. Nous lutterons contre le recours abusif au travail temporaire qui accroît davantage la vulnérabilité des travailleurs et limite les droits et le pouvoir des syndicats.
- xii. Nous garantirons l'égalité de traitement entre les travailleurs migrants et les travailleurs nationaux, en organisant les travailleurs migrants au sein de syndicats, en nous mobilisant avec eux pour leurs droits, en luttant contre les barrières à leur syndicalisation et en empêchant que les politiques de l'UE ne deviennent un outil qui utilise les pénuries de compétences comme prétexte au dumping social et à l'exploitation des ressortissants de pays tiers, tout en dissuadant les employeurs d'investir dans leur propre main-d'œuvre. Nous devons lutter contre l'exploitation des travailleurs migrants.
- xiii. Nous veillerons à ce que l'IA conduise à la création d'emplois de qualité pour tous en garantissant que les travailleurs, par le biais des syndicats et des comités d'entreprise, aient voix au chapitre dans l'introduction de l'IA sur le lieu de travail, y compris le développement de l'algorithme et en adoptant un instrument juridique sur la gestion algorithmique. Nous identifierons et encouragerons les accords garantissant que les travailleurs récoltent les bénéfices de l'IA et que le principe du contrôle par l'homme soit appliqué, y compris en ce qui concerne l'utilisation des données à caractère personnel. L'acculturation à l'IA, la formation continue et le développement des compétences sont des éléments importants pour rester à jour dans l'utilisation des outils d'IA.
- xiv. Nous renforcerons l'information, la consultation et la participation effectives des travailleurs dans les entreprises transnationales afin de garantir qu'ils aient voix au chapitre au stade le plus précoce des processus stratégiques et qu'ils soient également pleinement impliqués dans la gestion de la transformation de nos industries. Nous militerons pour que l'UE se dote d'un cadre légal solide pour plus de démocratie au travail par une directive sur les Comités d'entreprise européens (CEE) renforcée en ligne avec les demandes du Parlement européen, la révision de la directive sur les sociétés européennes (SE), une plus grande transparence des entreprises avec des normes européennes ambitieuses en matière de publication d'informations pour les entreprises et pour leur transposition effective dans les législations nationales. Nous appellerons la Commission européenne, et la DG EMPL en particulier, à jouer son rôle de gardienne de la législation européenne, notamment des acquis sociaux.
- xv. Nous renforcerons la coopération et la solidarité transnationales par le biais des CEE et d'autres formes de coordination syndicale bilatérale et multilatérale afin d'éviter un niveling par le bas et de résister à la pression inacceptable des entreprises. Nous renforcerons le pouvoir des représentants syndicaux dans les entreprises multinationales et des coordinateurs qui assistent les comités d'entreprise européens et les sociétés européennes (SE) en fournissant des orientations politiques, juridiques et autres et des recommandations pratiques sur la manière de mettre en œuvre et de renforcer le fonctionnement des CEE/CE-SE, ainsi qu'un dialogue transnational sur les questions stratégiques et la vigilance quant au recul des droits des travailleurs à la participation au niveau national. En cas de restructurations ou sur demande, nous organiserons des actions de coordination syndicale et des campagnes communes impliquant tous les acteurs, y compris ceux de la chaîne d'approvisionnement touchée et les sous-traitants.

- xvi. Nous développerons de manière proactive des stratégies et des actions qui influencent les décisions des entreprises en faveur des intérêts des travailleurs. Cela n'impliquera pas seulement de travailler étroitement avec les CEE, mais également de renforcer et de mettre en œuvre des stratégies de coordination syndicale dans les entreprises à tous les niveaux. Pour ce faire, industriAll Europe évalue et analyse les outils de coordination syndicale existants au niveau de l'entreprise et identifie les points à améliorer, avec le soutien du Comité « Politique d'entreprise ».
- xvii. Nous encouragerons et renforcerons le dialogue social tant au niveau national qu'europeen, afin de renforcer les droits des travailleurs et rendre les entreprises comptables à travers une anticipation et gestion précoce et effectives du changement. Nous devons renforcer le dialogue social européen conformément à la déclaration tripartite de Val Duchesse et ramener les employeurs (au niveau sectoriel et interprofessionnel) à la table des négociations. Nous nous opposerons fermement aux tentatives des employeurs européens d'affaiblir le dialogue social. Nous allons développer un pacte rendant le dialogue social européen (au niveau sectoriel et interprofessionnel) plus contraignant, avec des réunions régulières et en présentiel. Il doit continuer à recevoir des moyens financiers appropriés de la part de la Commission européenne. Lorsque cela est demandé, les accords entre les partenaires sociaux doivent être immédiatement transposés en législation contraignante par les institutions européennes.
- xviii. Nous encouragerons un dialogue social actif ainsi que l'implication et la participation des travailleurs sur le lieu de travail et à tous les niveaux car ils sont la base d'une transition juste et ordonnée. L'UE doit soutenir le développement des capacités des syndicats. A cet égard, nous veillerons à ce que les autorités et gouvernements nationaux impliquent les syndicats dans l'administration, la gestion et la supervision des fonds européens destinés au développement du tissu industriel des Etats membres. Il faut introduire des conditionnalités strictes en liant toutes les formes de financement public et de marchés publics au dialogue social, aux négociations collectives et aux emplois de qualité. Nous réclamerons un soutien adéquat pour le renforcement des capacités des syndicats afin de permettre un contrôle et une participation appropriés.
- xix. Nous contrôlerons les aides d'Etat et le soutien accordés aux entreprises non européennes afin de s'assurer que les investissements directs étrangers (IDE) mènent à la création d'emplois pérennes et de qualité. Le soutien aux entreprises ne doit pas se faire au détriment des besoins en matière de dépenses sociales ou des conditions de concurrence équitable entre les pays européens.

3. Unir pour renforcer le pouvoir des syndicats pour la solidarité et la paix

L'Europe traverse encore des crises multiples mondiales. La pandémie et la crise énergétique ont toutes les deux mis en évidence la dépendance excessive de l'Europe vis-à-vis des chaînes de valeur mondiales, ce qui la rend vulnérable aux chocs extérieurs. La concurrence mondiale féroce, en particulier dans le secteur des technologies propres et des composants stratégiques tels que les puces électroniques, et les routes logistiques, alimentent les tensions et les réalignements politiques et ont amorcé un abandon du multilatéralisme.

La primauté accordée pendant des années aux intérêts financiers et commerciaux sur les objectifs sociaux et environnementaux a entraîné une insécurité économique et sociale, en même temps que les investissements productifs ont diminué et que le pouvoir d'achat et les conditions de vie des travailleurs se sont détériorés. L'insécurité croissante a favorisé la montée des courants nationalistes et des partis d'extrême droite qui proposent des politiques libérales et autoritaires allant de pair avec la suppression de libertés individuelles et collectives, dont la liberté syndicale. Ce n'est pas un hasard si l'une des premières mesures de tout régime autoritaire est de restreindre les droits des syndicats. Nous sommes également préoccupés par les politiques anti-genre et anti-LGBTI+ qui portent atteinte aux droits humains et aux droits sexuels et reproductifs des femmes et des personnes issues de la diversité de genre. La coopération européenne doit promouvoir la solidarité entre les pays et les populations ainsi que des politiques commerciales basées sur des règles universelles qui protègent les populations et la planète. En outre, cette solidarité doit s'étendre jusqu'à nos frontières continentales et au-delà. Nous devons être unis dans la lutte contre les inégalités structurelles et les discriminations.

Il n'y a plus de « business as usual ». Le projet européen doit profiter à tous, y compris aux travailleurs et aux syndicats. Les décideurs politiques de toute l'Europe doivent reconnaître une réalité fondamentale : il n'existe pas de solution purement nationale aux problèmes transnationaux que nous connaissons sur le plan économique, social, géopolitique ou environnemental. Les investissements, la cohésion et la solidarité doivent être les valeurs centrales de l'ordre mondial. Nous avons besoin d'une Europe fondée sur l'égalité.

Alors que certaines entreprises tentent de tirer profit de la situation et de monter les travailleurs les uns contre les autres dans et entre les pays, nous devons établir une solidarité transnationale entre nos membres de différents pays et renforcer notre unité en militant pour plus de démocratie au travail, en nous engageant les uns pour les autres, en défendant mutuellement nos droits et nos emplois et en faisant preuve de solidarité avec les travailleurs tout au long de nos chaînes de valeur industrielles.

La situation géopolitique internationale, les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient et la multiplication des conflits armés dans le monde doivent amener l'Europe à assurer sa propre sécurité (y compris ses capacités de défense), tout en préservant la paix, en évitant une course au réarmement, en garantissant la justice sociale et en réalisant ses objectifs environnementaux. Cela doit également inclure une politique spatiale et satellitaire

européenne. En particulier, les budgets alloués à la capacité de défense de l'UE ne devraient pas se faire au détriment de la justice sociale et des investissements écologiques. La démocratie, la paix et la sécurité doivent également être les piliers de l'ordre mondial, et l'UE doit promouvoir ces valeurs de manière active et les refléter dans les politiques commerciales et étrangères européennes.

- i. Nous nous opposerons au retour des politiques d'austérité et veillerons à ce que les dépenses dans le domaine de la défense ne se fassent pas au détriment d'investissements critiques dans la transition écologique, des emplois industriels de qualité et du bien-être des populations et de l'agenda social européen. Nous nous opposerons à un programme de déréglementation qui risquerait d'affaiblir les droits fondamentaux des travailleurs et les systèmes de protection sociale. Les politiques doivent être guidées par la durabilité et la sauvegarde et la création d'emplois de qualité et non par une augmentation des bénéfices des actionnaires. Nous veillerons à ce que les initiatives de l'UE en matière de défense ou de sécurité ne se fassent pas au détriment du progrès social, des droits humains, des droits des travailleurs et des conditions de travail, et à ce que les syndicats soient impliqués à travers le dialogue social et les négociations collectives.
- ii. Nous suivrons de près le semestre européen et nous y participerons, notamment aux plans budgétaires et structurels à moyen terme et à la préparation du Sommet social tripartite, afin de nous assurer que les mesures contre l'austérité et les investissements sociaux et durables soient la priorité.
- iii. Nous suivrons de près, avec IndustriALL Global Union, les négociations d'élargissement, avec les pays candidats à l'UE et demanderons aux décideurs politiques de s'assurer que l'élargissement soit positif pour les travailleurs de ces pays et pour ceux des Etats membres actuels de l'UE. Nous défendrons la pleine participation des syndicats au processus d'adhésion, notamment en ce qui concerne les décisions relatives à l'utilisation des fonds de l'UE destinés à faciliter le processus d'adhésion. Nous développerons nos activités de soutien à nos organisations affiliées dans les pays candidats et veillerons au plein respect de l'acquis social et démocratique de l'UE.
- iv. Nous serons pleinement solidaires du peuple d'Ukraine, de nos frères et sœurs du mouvement syndical, et nous réitérerons notre demande d'arrêt immédiat des actes d'agression de la Russie, tout en appelant au dialogue et à des pourparlers de paix durable. Les institutions de l'UE doivent faire tout leur possible pour contribuer à la paix, conformément à la déclaration du traité de fondation.
- v. Le droit doit prévaloir en Europe et dans le reste du monde, et jamais la loi du plus fort. Nous exprimons notre solidarité et notre attachement sans réserve à tous les peuples opprimés par des guerres et nous considérons que l'Europe ne doit jamais appliquer deux poids deux mesures. C'est pourquoi nous condamnons tout acte de guerre, de représailles ou de terrorisme qui vise des civils non armés où que ce soit. Le mouvement syndical doit également tout mettre en œuvre pour construire des ponts de solidarité et s'engager pour la paix, notamment en apportant une aide concrète aux populations touchées par la guerre.
- vi. Nous défendrons l'égalité, l'inclusion et l'égalité des chances sur le lieu de travail et nous lutterons contre toute forme de discrimination.

- vii. La coopération et la solidarité doivent également être démontrées et renforcées par et entre les gouvernements, les employeurs et les partenaires sociaux. Nous devons trouver de véritables solutions européennes et faire preuve de solidarité !
- viii. Nous renforcerons la coordination de la solidarité entre les travailleurs, en particulier vis-à-vis des entreprises multinationales, en cas de restructurations nationales, en organisant des actions de syndicalisation entre syndicats, au sein des CEE et de tous les réseaux disponibles, des campagnes communes et des actions coordonnées tout au long de la chaîne de valeur. Nous renforcerons également la coopération intersectorielle et demanderons le contrôle des conditions de rémunération et de travail des travailleurs des sous-traitants.
- ix. Nous nous opposerons aux politiques et aux ressentiments anti-migrants. En tant que syndicats, nous devons veiller à ce que tous les travailleurs bénéficient de conditions de travail et de rémunération égales et décentes et d'inclusion sociale.
- x. Nous réclamerons une révision du système d'accueil européen s'opposant à l'idée d'une Europe forteresse aux frontières de laquelle des personnes continuent de mourir et nous encouragerons les mesures visant à lutter contre les causes du déplacement forcé de personnes.
- xi. Nous appellerons les travailleurs à résister aux tentations de l'extrémisme politique et à rester unis pour garantir que nous sortons plus forts et non divisés de tout cela. Nous formulerons une réponse forte contre les stratégies et les discours de l'extrême droite et développerons des actions syndicales cohérentes pour défendre et renforcer la démocratie et l'Etat de droit. Nous sensibiliserons à ces stratégies sur le lieu de travail, nous identifierons et encouragerons les accords et les clauses négociés par les syndicats et nous nous engagerons avec les employeurs pour combattre ces stratégies sur le lieu de travail. Nous mettrons en œuvre des **formations** pour les membres afin de renforcer leur capacité à lutter contre la propagation des idées d'extrême droite parmi les travailleurs.

4. Unir pour un nouvel agenda syndical commun

Ces dernières décennies, de nombreux syndicats en Europe ont connu une baisse considérable de leur base de membres. Le taux de syndicalisation et le nombre de membres sont en baisse constante dans la plupart des pays européens. C'est particulièrement le cas là où la base de membres était déjà faible. Cette baisse des adhésions syndicales a entraîné une perte de ressources et de pouvoir politique du mouvement syndical et donc une perte de capacité à agir et à s'imposer. Même si cette évolution s'est nettement ralentie et que certains syndicats remportent des succès, ce problème doit rester une priorité et une urgence pour industriAll Europe et ses organisations affiliées. Pour faire aboutir nos revendications, nous avons besoin de syndicats forts dans toute l'Europe, et c'est pourquoi les syndicats doivent reconnaître l'importance de campagnes de syndicalisation continues. La désindustrialisation alimente la baisse des adhésions syndicales et c'est aussi la raison pour laquelle nous devons militer pour une relocalisation des industries en Europe.

Le risque que les futures politiques économiques, sociales et du marché du travail en Europe affaiblissent encore les droits des syndicats et des travailleurs et notre modèle social est très élevé, compte tenu du virage à droite et du retour des programmes d'austérité et de déréglementation voulus par certains gouvernements et certaines entreprises multinationales. Nous devons nous rendre à l'évidence : si nous ne changeons pas et si nous ne nous concentrons pas de manière systématique sur le renouvellement syndical et le renforcement de notre base de membres sur le terrain, nous continuerons à perdre considérablement de l'importance et de l'influence politique dans les années à venir ! Nous devons donc recentrer notre travail sur le recrutement et la fidélisation des membres en les impliquant activement dans le travail syndical afin qu'ils fassent l'expérience de leur pouvoir et de leur influence, et en modernisant nos structures syndicales.

Notre lieu d'action le plus important est l'entreprise. Tous les syndicats tirent leur force de leur base sur le lieu de travail, et c'est là où nous voulons être encore plus efficaces, tangibles et visibles. Une représentation syndicale reposant sur une base de membres importante, active et stable est la base de notre influence et action politiques en faveur de la justice sociale et d'une vie meilleure pour tous. Un syndicat ne peut légitimer son action politique que s'il peut se prévaloir d'être la voix véritablement démocratique et représentative des travailleurs sur le lieu de travail. A la suite du virage à droite lors des dernières élections dans de nombreux pays européens et au Parlement européen, nous devons développer une stratégie nous permettant d'occuper le terrain et de créer un réseau syndical puissant pour inverser la tendance en rétablissant la confiance dans la démocratie au travail et dans des emplois de qualité.

Il ne suffit pas d'organiser collectivement une petite partie des travailleurs d'une entreprise ou de se déclarer formellement représentant des intérêts d'un groupe de travailleurs pour agir avec conviction en tant que représentant légitime des intérêts des travailleurs face aux politiciens et pour revendiquer un droit de regard politique. Nous ne devons pas nous contenter d'être les gardiens du statu quo, d'espérer le meilleur et de nous résigner au fait que nous organisons une partie toujours plus petite de la main-d'œuvre. Sinon, nous risquons,

en tant que syndicats européens, de ne plus être la force motrice du changement social mais d'être relégués à un rôle de second plan.

Notre mouvement connaîtra un avenir positif si nous arrivons à inverser la tendance négative de la faible adhésion de jeunes. Si nous n'y parvenons pas, environ 50 % de nos membres partiront à la retraite dans les 10 à 20 prochaines années. Aujourd'hui seuls 15,3 % de nos membres ont moins de 35 ans. Ce pourcentage est en grande partie atteint grâce aux organisations affiliées qui comptent encore beaucoup de jeunes parmi leurs membres, ce qui signifie que dans certains pays, la situation est dramatique. Plus que jamais, nous devons poursuivre nos efforts pour attirer les jeunes dans notre mouvement et les inclure dans nos structures.

Pour être efficace, une politique syndicale moderne doit être axée sur les membres et la participation sans que cela soit une fin en soi. Au contraire, agir selon ces principes conduit à de meilleures solutions, permet une action syndicale politique indépendante, et surtout, renforce le pouvoir de négociation face à l'employeur. Cette voie n'est pas simple, et elle présuppose avant tout la volonté d'un changement de conscience et de culture au sein même des organisations affiliées à industriAll Europe.

Le nombre de membres ne suffit pas. Afin d'exercer un pouvoir d'organisation, il faut également des structures efficaces permettant d'utiliser les ressources de manière efficace et de mener des litiges et des négociations. La participation des membres est donc cruciale : outre la volonté de payer des cotisations, les membres des syndicats doivent avant tout avoir la possibilité - et nous devons les encourager – de jouer un rôle actif dans les discussions internes, les mobilisations et les grèves. Nous ne pouvons pas nous contenter d'être des prestataires de services. Au contraire, nous devons les convaincre qu'ils ne peuvent améliorer leur situation qu'en défendant eux-mêmes leurs droits, avec leurs collègues et unis au sein d'un syndicat. Ils font ainsi l'expérience de leur propre pouvoir et deviennent moins réceptifs aux slogans populistes simplistes. La déconnexion des responsables syndicaux vis-à-vis des préoccupations et des défis de leur base de membres est un obstacle et doit être surmontée.

Le développement du mouvement syndical est entre nos mains. Alors qu'une grande partie du monde politique et des entreprises s'oppose à nos efforts syndicaux (les récentes réformes politiques qui ont conduit à un affaiblissement des droits des syndicats en sont un exemple frappant), la lutte politique pour les droits des syndicats doit se poursuivre sur le lieu de travail. Cependant, nous ne la remporterons pas si l'action est limitée aux permanents syndicaux et laisse de côté nos collègues sur le lieu de travail. Nous devons renforcer nos structures démocratiques en impliquant plus de travailleurs et de membres sur le lieu de travail. Ce n'est qu'en s'impliquant et en participant activement que les travailleurs seront prêts à s'engager dans des actions syndicales et politiques.

Il est donc plus crucial que jamais que nous, organisations affiliées à industriAll Europe, considérons notre base de membres comme une ressource de pouvoir décisive. C'est pourquoi nous avons besoin d'un programme de transformation pour le mouvement syndical. Nos structures syndicales et nos méthodes de travail doivent changer si nous voulons relever les défis de la syndicalisation des lieux de travail en pleine mutation. Dans ce contexte, un échange transnational d'expériences est essentiel. Certains syndicats ont déjà mis en pratique, avec succès, des stratégies nationales et transnationales. D'autres fédérations

syndicales européennes ont également acquis de l'expérience avec leurs propres stratégies d'organisation collective. La Confédération européenne des syndicats (CES) est en train de développer son propre programme de renouvellement syndical. Ces vastes expériences et possibilités de coopération doivent être mises en commun afin de nous soutenir et de nous renforcer mutuellement dans notre travail. IndustriAll Europe peut jouer un rôle déterminant dans l'organisation et la coordination de ce débat et être un moteur dynamique du changement nécessaire au sein des syndicats.

Le renforcement du pouvoir des syndicats est déjà inscrit comme priorité dans les statuts d'industriAll Europe. Les efforts d'industriAll Europe et de ses organisations affiliées doivent être renforcés pour relever les défis de la transformation, y compris en augmentant le taux de syndicalisation pour renforcer l'influence des syndicats.

- i. Nous adopterons un plan d'action commun afin d'initier et de renforcer l'implication des organisations affiliées aux activités de syndicalisation et de renforcement du pouvoir syndical. Le plan d'action doit couvrir toutes les régions d'Europe et reposer sur l'engagement total des organisations affiliées à l'égard des objectifs de renforcement du pouvoir des syndicats. Les principaux points du plan d'action devront être les suivants :
 - Rassembler les connaissances et poursuivre les échanges de bonne pratique en matière de syndicalisation
 - Renforcer les plateformes existantes en organisant des réunions régulières avec les organisations affiliées qui sont prêtes à discuter du renforcement de leurs adhésions et de leurs structures internes, afin qu'elles puissent relever ensemble les défis de leur propre travail syndical et chercher des solutions à partir d'un éventail d'expériences et de contextes des membres de ce réseau.
 - Identifier s'il existe en Europe des régions prioritaires dans lesquelles les syndicats peuvent travailler sur des défis communs avec un soutien local temporaire d'industriAll Europe et se renforcer mutuellement dans leurs objectifs et par le biais de projets communs à long terme. Les organisations affiliées doivent être prêtes à fournir des ressources supplémentaires au cas par cas et sur volontariat un financement supplémentaire pour ce type de projets intenses.
 - Créer un réseau de « strategic organisers » qui sont eux-mêmes employés par des syndicats ou qui ont de l'expérience dans les activités de syndicalisation.
 - Coopérer étroitement avec la CES et à son projet de centre de renouveau syndical, ainsi qu'avec les ONG et autres mouvements de la société civile qui pourraient être des alliés potentiels.
 - Se soutenir mutuellement dans des formes bilatérales ou multilatérales de coopération transnationale sur la base de la solidarité et de la reconnaissance de nos intérêts communs.
 - Ne laisser personne de côté. Nous ferons le nécessaire pour organiser tous les travailleurs étrangers en empêchant le dumping social et leur exploitation.
 - Développer des stratégies de syndicalisation ciblées.
 - Soutenir le réseau « Jeunesse » d'industriAll Europe et son travail pour accroître l'adhésion des jeunes en Europe.
 - Créer des réseaux transfrontaliers entre les syndicats présents dans les entreprises multinationales, y compris les CEE, mais aussi tout au long de la

chaîne de valeur, afin de réclamer des mesures fortes en matière de devoir de vigilance, avant l'entrée en vigueur de dispositions légales et conformément aux lignes directrices de l'OCDE.

- Renforcer notre coopération avec IndustriALL Global Union en rapport avec les entreprises actives au niveau mondial, la CES et d'autres fédérations syndicales européennes (FSE) afin d'accroître notre pouvoir collectif.

Fin 2024 et début 2025, les signes d'un monde plus difficile, avec de nouvelles réglementations commerciales, se multiplient. Il est important de surmonter ces obstacles avec des stratégies de résilience et compétitivité européennes.

Il est donc essentiel d'être conscients et flexibles face aux changements majeurs de la politique mondiale et aussi pendant la mandature d'industriAll Europe.

Nos stratégies reposent sur des actions qui permettent à l'industrie européenne de rester, de croître, de se développer et d'innover.